



**SCOUTS**<sup>®</sup>  
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement  
Organisation Mondiale du Mouvement Scout  
Всемирная Организация Скаутского Движения  
Organización Mundial del Movimiento Scout  
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, Central Office  
Bureau Mondial du Scoutisme, Siège**

Rue du Pré-Jérôme 5  
P.O. Box 91  
1211 Geneva 4 Plainpalais  
SWITZERLAND

**Phone** (+41 22) 705 10 10  
**Fax** (+41 22) 705 10 20  
**Email** worldbureau@scout.org  
**Web** scout.org

**Circulaire N° 21/2008**

Aux: Commissaires internationaux

Août 2008

**38<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme: Résolutions d'Affaires**

Chers collègues,

Vous trouverez ci-joint les résolutions de travail qui ont été adoptées par la 38<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme. Plusieurs de ces résolutions requièrent votre attention et une action de votre part.

Veillez noter que le texte ci-joint est une compilation de toutes les résolutions adoptées pendant la Conférence Mondiale du Scoutisme en Corée. La séquence et la numérotation sont donc différentes de celles du rapport du Comité des Résolutions présenté à la Conférence.

Le Rapport officiel de la Conférence est en cours de préparation. Un exemplaire sera envoyé à chaque Organisation scoute nationale dès sa parution par le biais du Scoutpak.

Cordialement,

Luc Panissod  
Secrétaire Général ad interim

## 38° CONFERENCE MONDIALE DU SCOUTISME

### RESOLUTIONS D'AFFAIRES

#### 1/08 RECONNAISSANCE D'ORGANISATIONS MEMBRES

La Conférence:

- prend acte avec plaisir de la reconnaissance des membres suivants de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout
  - en date du 16 janvier 2008*
    - l'Organisation du Mouvement Scout du Kazakhstan
  - en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008*
    - l'Association Nationale des Scouts Cambodgiens
    - l'Association des Scouts du Monténégro
    - les Scouts de Syrie
    - l'Organisation Nationale des Scouts d'Ukraine.

#### 2/08 SYSTEME DE COTISATION

La Conférence

- reconnaissant le travail effectué par le Groupe de travail sur la Cotisation et le Bureau Mondial du Scoutisme, de même que les progrès réalisés dans le développement d'un nouveau système de cotisation utilisant la courbe de Bezier tel que décrit dans le Document de Conférence N° 10
- reconnaissant que cette nouvelle structure de cotisation correspond à l'esprit de la Résolution 4/05 adoptée par la Conférence Mondiale du Scoutisme de Tunisie
- étant convaincue que le concept formulé dans cette nouvelle structure de la cotisation sera plus équitable pour la vaste majorité des Organisations scoutistes nationales
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de continuer à affiner la nouvelle structure de la cotisation afin d'assurer qu'elle profite au maximum à toutes les Organisations scoutistes nationales et d'assurer que ce travail soit terminé à temps pour que la nouvelle structure puisse être soumise au vote à la Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil en 2011
- décide d'adopter, comme mesure intérimaire pour la période triennale 2008-2011, la proposition alternative énoncée dans l'annexe 4 du Document de Conférence N° 10, qui reconduit les cotisations annuelles du triennat 2005-2008, ajustées à l'inflation de 4,3%.

#### 3/08 REEXAMEN DE LA GOUVERNANCE

La Conférence

- se référant au travail effectué par le Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance au cours des trois dernières années
- notant la lettre envoyée par le Comité Mondial du Scoutisme à toutes les Organisations scoutistes nationales le 11 mars 2008 en réponse au rapport
- accueille le Rapport du Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance en tant que contribution précieuse au débat se poursuivant sur la future gouvernance de l'OMMS et exprime sa gratitude au Président et aux membres du groupe de travail pour les efforts considérables qu'ils ont déployés pour mener à bien ce réexamen et produire ce rapport
- soutient le Comité Mondial du Scoutisme dans l'engagement qu'il a pris de mettre en oeuvre l'essence des recommandations 1 à 5 du rapport du groupe de travail, qui n'impliquent pas de changement constitutionnel et encourage le Comité Mondial du Scoutisme à garder ses parties prenantes informées de ses progrès
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de constituer un nouveau Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance pour travailler durant la prochaine période triennale en toute transparence, prenant en considération le rapport du précédent groupe de travail au Comité Mondial du Scoutisme de décembre 2007
- recommande au Comité Mondial du Scoutisme de distribuer le nouveau rapport du Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance avant les prochaines Conférences Régionales du Scoutisme pour permettre aux Organisations scoutistes nationales de l'examiner et de discuter les nouvelles propositions potentielles avant la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de soumettre, 12 mois avant la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme, toute proposition d'amendement à la Constitution de l'OMMS qui se dégagerait du rapport de ce nouveau groupe de travail.

#### **4/08 ENJEUX DE GOUVERNANCE**

##### La Conférence

- réaffirmant les contenus et valeurs exprimés dans la Constitution et le Règlement additionnel de l'OMMS, en faisant référence particulièrement au Chapitre IV, Article IX, paragraphes 1, 2, 6, 8; Article X, paragraphe 4; Article XI, paragraphe 2; Chapitre V, Article XII, paragraphe 1; Article XIII, paragraphes 1, 3, 7; Chapitre VIII, Article XXII, paragraphes 1, 2, 3, 4; et les sections 1 et 2 du Titre I du Règlement additionnel
- reconnaissant et prenant acte de la crise institutionnelle de l'OMMS durant les derniers mois
- recommande fermement au Comité Mondial du Scoutisme,
  - qu'un management plus efficace, direct et immédiat soit adopté à propos de son rôle institutionnel et de ses tâches telles qu'elles sont stipulées dans les articles précédents
  - qu'une information immédiate, efficace et transparente soit donnée aux Organisations scouts nationales afin de leur permettre de prendre les décisions et positions appropriées, et si nécessaire en appelant à une Conférence Mondiale du Scoutisme Extraordinaire
  - que tout soit entrepris pour préserver le Mouvement d'influences externes non-démocratiques qui ne font pas partie de la Constitution
- recommande fermement aux Organisations scouts nationales,
  - de respecter les articles mentionnés ci-dessus
  - d'éviter toute forme d'influence, spécialement de nature économique, sur l'OMMS et sur ses organes
  - de considérer la Conférence Mondiale du Scoutisme comme l'unique place, privilégiée, pour débattre et prendre des résolutions à propos des problèmes et de la gouvernance de l'OMMS.

#### **5/08 SELECTION DU SECRETAIRE GENERAL**

##### La Conférence

- tenant compte de la profonde crise vécue par l'OMMS au moment de la célébration de son Centenaire et convaincue qu'un vrai leadership est nécessaire pour le management des actions de l'OMMS, en vue de l'établissement d'un système de gouvernance solide, pratique et accepté par tous afin d'assurer la mission du Mouvement Scout à l'aube de son second siècle d'existence
- prie instamment le Comité Mondial du Scoutisme d'entamer un processus adéquat de sélection du Secrétaire Général de l'OMMS pour garantir la transmission entre les lignes politiques décidées par la Conférence (et développées par le Comité Mondial) et les actions nécessaires pour répondre aux besoins des Organisations scouts nationales. Ce processus de sélection devra être présenté au plus tard 12 mois après la fin de la présente Conférence
- demande au Comité Mondial du Scoutisme que ce processus et sa planification soient un réel exercice de transparence, en mettant l'accent sur l'élaboration d'une description de fonction permettant d'engager la personne la plus adéquate pour mener à bien les missions que lui confie la Constitution en tenant compte de ses capacités, ses aptitudes et ses connaissances
- propose au Comité Mondial du Scoutisme que ce processus soit envoyé pour consultation aux Organisations scouts nationales en ce qui concerne la définition du profil, la description de la fonction et sa relation avec le Comité Mondial du Scoutisme.

#### **6/08 SYSTEMES D'ELECTION A LA CONFERENCE MONDIALE DU SCOUTISME**

##### La Conférence

- reconnaissant que l'actuelle méthode d'élection au Comité Mondial du Scoutisme ne garantit pas un équilibre régional au sein du Comité
- réaffirmant que, du point de vue de la gouvernance, l'Organisation Mondiale a besoin de personnes au Comité Mondial du Scoutisme avec un mandat direct de la Conférence Mondiale du Scoutisme composée des représentants de toutes les Organisations scouts nationales
- notant l'inquiétude légitime de nombreuses Organisations Membres d'assurer l'équilibre au sein du Comité Mondial du Scoutisme sans le régler explicitement dans la Constitution
- reconnaissant la grande variété de possibilités des différents systèmes d'élection, et comment ceux-ci peuvent permettre aux Organisations Membres d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la façon dont le soutien de l'un ou de nombreux candidats particuliers affectera l'équilibre global du Comité élu
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de chercher différentes voies possibles pour mener les élections au Comité Mondial du Scoutisme durant la Conférence, pour donner à celle-ci la possibilité de prendre en considération le besoin d'un Comité équilibré du point de vue de la représentation géographique, du genre, de l'âge et d'autres facteurs pertinents

- recommande au Comité Mondial du Scoutisme d'être attentif à la façon dont les élections sont menées dans différentes autres organisations non-gouvernementales, et de penser de manière créative et innovante
- demande au Comité Mondial du Scoutisme, sur la base des résultats de son travail, de proposer à la 39<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme les amendements à la Constitution et/ou aux Règles de Procédure interne qu'il estime nécessaires
- demande que ce travail soit planifié de sorte que les conclusions, y compris les recommandations, suggestions de changement de la Constitution, etc., soient disponibles pour les Organisations scouts nationales au plus tard un an avant la 39<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme.

## **7/08 REGLES DE BONNES PRATIQUES POUR LES CAMPAGNES ELECTORALES**

La Conférence

- constatant que le système actuel de financement individuel des campagnes pour les élections au Comité Mondial du Scoutisme pourrait entraîner des inégalités entre les candidats
- inquiète des questions éthiques qui apparaissent lors des campagnes, mais consciente que les différentes sensibilités culturelles impliquent des réponses nuancées
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de proposer à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme des règles de bonnes pratiques pour les campagnes électorales, en définissant les limites acceptables pour les actions promotionnelles, en se basant sur les valeurs du Scoutisme.

## **8/08 LA STRATEGIE POUR LE SCOUTISME**

La Conférence

- appréciant le travail entrepris pour fournir aux Organisations scouts nationales des outils et des informations visant à soutenir les progrès de la planification stratégique et chacune des priorités stratégiques
- reconnaissant la valeur de la Stratégie comme étant un cadre de travail pour soutenir la croissance et le développement du Scoutisme
- reconnaissant la valeur du processus de planification stratégique quant à sa capacité à identifier des objectifs à moyen et à long terme pour le Scoutisme
- appréciant l'engagement des Organisations scouts nationales à aligner les activités du Centenaire avec la Stratégie pour le Scoutisme
- applaudissant les résultats des Organisations scouts nationales en ce qui concerne le Centenaire du Scoutisme et la Stratégie pour le Scoutisme
- adopte 'le développement des effectifs' comme axe stratégique pour la période triennale 2008-2011
- accepte que la phrase d'accompagnement de la Stratégie soit 'action pour la croissance' afin de donner à la Stratégie le titre 'La Stratégie pour le Scoutisme – action pour la croissance'
- recommande instamment au Comité Mondial du Scoutisme d'évaluer les progrès de la Stratégie et d'établir un processus pour le développement d'objectifs à moyen et à long terme pour le Mouvement
- encourage les Organisations scouts nationales à rester centrées sur la planification stratégique et à établir un processus pour l'identification d'indicateurs et la mesure des progrès dans leurs stratégies.

## **9/08 CONFERENCES REGIONALES DU SCOUTISME**

La Conférence

- reconnaissant que la tenue des Conférences Régionales du Scoutisme après une Conférence Mondiale du Scoutisme devrait renforcer la direction stratégique intégrale du Mouvement en facilitant le développement de plans régionaux s'inscrivant dans le cadre des priorités mondiales
- reconnaissant les défis auxquels les Régions sont confrontées en mettant pleinement en application la Résolution 6/05 en raison du délai restrictif de 18 mois dans lequel les Conférences Régionales du Scoutisme devraient avoir lieu
- décide que toutes les Conférences régionales dans la période triennale suivant les futures Conférences Mondiales du Scoutisme se tiendront selon un calendrier convenu par les Comités Régionaux du Scoutisme
- demande aux Comités Régionaux du Scoutisme d'assurer que cette résolution soit mise en oeuvre de manière à maintenir le principe qu'il est bénéfique de développer les plans régionaux dans le contexte des priorités mondiales identifiées par la Conférence Mondiale du Scoutisme.

## **10/08 PLAN TRIENNAL ET RAPPORT TRIENNAL**

### La Conférence

- considérant que le Comité Mondial du Scoutisme est l'instance bénévole qui conçoit le cadre du développement de la stratégie définie par la Conférence Mondiale du Scoutisme
- considérant que le Comité Mondial du Scoutisme et le Secrétaire Général guident et orientent le Bureau Mondial du Scoutisme dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale
- consciente que les bonnes pratiques de gouvernance – telles que la définition des priorités et des objectifs – et la préparation d'un plan d'action réaliste tenant compte des ressources humaines et financières disponibles sont essentielles dans toute équipe de management et que la transparence envers les parties concernées est le signe d'un bon leadership
- consciente qu'une communication efficace est essentielle dans toute organisation
- demande au Comité Mondial du Scoutisme d'adopter un plan d'action (pour 3 ans), en tenant compte des ressources humaines et financières de l'organisation, dans lequel les priorités, responsabilités et ressources sont clairement définis. Ce plan devrait être transmis à toutes les Organisations scouts nationales au plus tard 6 mois après la Conférence Mondiale du Scoutisme
- prie le Comité Mondial du Scoutisme de dresser un bref rapport à mi-parcours faisant état des progrès accomplis, mentionnant les obstacles rencontrés (s'il y a lieu) et mettant en évidence les actions qui n'ont pas été réalisées (si tel est le cas). Ce rapport devrait être transmis à toutes les Organisations scouts nationales au plus tard 20 mois après la Conférence Mondiale du Scoutisme
- décide de considérer à l'avenir le Rapport Triennal du Comité Mondial du Scoutisme comme un document de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

## **11/08 DEVELOPPEMENT DES EFFECTIFS**

### La Conférence

- notant que la Constitution de l'OMMS stipule que l'Organisation Mondiale doit faciliter l'essor et le développement du Scoutisme
- convaincue que la croissance des effectifs constitue un défi-clé pour le Scoutisme à travers le monde
- reconnaissant que la Stratégie pour le Scoutisme et les sept priorités stratégiques offrent un cadre pour soutenir la croissance et le développement du Mouvement
- convaincue que chaque Organisation scout nationale a des expériences précieuses à partager avec d'autres Organisations scouts nationales dans des situations similaires
- reconnaissant que les données démographiques qui varient à travers le monde auront un impact sur les effectifs et que, par conséquent, la croissance des effectifs devrait être mesurée par rapport au taux de pénétration au niveau de la population effective des jeunes
- reconnaissant le travail important effectué par la Région Européenne du Scoutisme dans le domaine de la croissance des effectifs
- encourage toutes les Organisations scouts nationales, notamment celles dans les parties du monde où les effectifs ne croissent pas, à prendre des mesures par rapport à la croissance des effectifs
- demande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme de faire du soutien aux actions prises par les Organisations scouts nationales en faveur de la croissance, une priorité
- encourage les Comités Régionaux du Scoutisme à revoir les plans d'action régionaux pour y intégrer des activités centrées sur la croissance des effectifs et identifier des initiatives pour les soutenir.

## **12/08 BENEVOLES DANS LE SCOUTISME**

### La Conférence

- considérant qu'une approche forte et bien gérée des Bénévoles dans le Scoutisme est essentielle pour accomplir la Mission du Scoutisme et permettre le développement et la croissance des effectifs
- reconnaissant que de nombreuses Organisations scouts nationales ont besoin d'outils pratiques et d'un soutien actif dans ce domaine, et accueillant la production récente de la boîte à outils : Bénévoles dans le Scoutisme
- consciente que les principes de la stratégie Adultes dans le Scoutisme ont été définis à la Conférence Mondiale du Scoutisme à Paris en 1990 et que la Politique des Ressources Adultes a été adoptée au cours de la Conférence Mondiale du Scoutisme à Bangkok en 1993
- notant que les Nations Unies prévoient de célébrer la décennie du Volontariat en 2011, dix ans après l'Année Internationale du Volontariat en 2001

- demande au Comité Mondial du Scoutisme de mettre en place en tant que priorité, dans le cadre de la Priorité stratégique N° 5, les éléments suivants:
  - maintenir des ressources permanentes pour cette priorité stratégique
  - offrir un soutien pour échanger les bonnes pratiques et des outils afin de soutenir les Organisations scouts nationales dans ce domaine
  - proposer, quand cela est demandé, un soutien ciblé approprié, pour aider les Organisations scouts nationales à attirer et retenir suffisamment d'adultes bénévoles pour remplir la Mission du Scoutisme
  - évaluer l'impact, l'efficacité et la permanence de la pertinence de la Politique des Ressources Adultes, et développer un plan global pour le travail futur concernant les bénévoles adultes
  - déployer un important effort pour maximiser l'impact positif de la Décade du Volontariat en 2011 dans le Mouvement Scout, aux niveaux mondial, régional et national.

### **13/03 RESSOURCES ADULTES**

#### La Conférence

- notant les résultats atteints en matière de ressources adultes depuis l'adoption de la Politique Mondiale des Ressources Adultes en 1993
- soulignant l'importance de la formation dans la gestion des Ressources Adultes et dans l'accomplissement de notre mission
- soulignant les enjeux de la reconnaissance de nos systèmes de formation par les instances et acteurs extérieurs au Scoutisme
- recommande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme:
  - de lancer un processus d'évaluation des systèmes de formation en place dans le Mouvement
  - utilisant le Badge de Bois comme symbole, d'élaborer un cadre de reconnaissance officiel des systèmes nationaux de formation, cadre qui restera optionnel pour les Organisations scouts nationales, conformément à la Politique Mondiale des Ressources Adultes
  - de soumettre les résultats de ce travail à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme.

### **14/08 PARTICIPATION DES JEUNES A LA PRISE DE DECISION**

#### La Conférence

- rappelant la Priorité Stratégique N° 1 : Participation des Jeunes
- réaffirmant la Recommandation 16 du 9<sup>e</sup> Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- notant que les contributions à la fois des jeunes et des adultes sont importantes pour une prise de décision scoute réussie
- considérant que l'équité des opportunités constitue une part essentielle de la bonne gouvernance
- gardant à l'esprit que l'expertise s'acquiert uniquement à travers l'expérience
- notant avec regret que la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'OMMS reste limitée
- notant également que le Scoutisme Mondial est mené aujourd'hui par des adultes au service des jeunes et non des adultes et des jeunes au service des jeunes
- reconnaissant que les Jeunes Conseillers constituent un moyen temporaire et transitoire dans le processus de prise de décision
- accueillant la Recommandation B du 10<sup>e</sup> Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial relative à ce sujet
- encourage les Organisations scouts nationales à nommer des jeunes candidats pour l'élection à des fonctions de responsabilité à tous les niveaux
- recommande aux Comités Régionaux du Scoutisme et au Comité Mondial du Scoutisme de s'efforcer à atteindre l'objectif qu'au moins un tiers des membres des sous-comités et des groupes de travail aient moins de 30 ans
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de faciliter le tutorat des jeunes nommés à des fonctions de responsabilité au niveau mondial
- encourage les Comités Régionaux du Scoutisme et les Organisations scouts nationales à faciliter le tutorat des jeunes nommés respectivement à des fonctions de responsabilité aux niveaux régional et national
- demande au Comité Mondial du Scoutisme, en coopération avec les Jeunes Conseillers, de développer une Vision et une Stratégie de la participation des jeunes; cette stratégie devrait être examinée par la 39<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme.

## **15/08 FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL**

### La Conférence

- considérant la place centrale de l'implication des jeunes dans le Mouvement Scout (Priorité Stratégique N° 1)
- considérant le rôle important du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial au sein du Scoutisme Mondial comme mesure transitoire pour l'implication des jeunes et considérant le travail constructif accompli pendant ces forums
- considérant la résolution 11/05 de la 37<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme: "utiliser au mieux le potentiel des jeunes..."
- considérant la nécessité pour les participants à la Conférence Mondiale du Scoutisme d'être correctement informés des discussions et des recommandations du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- demande que, durant ces mesures transitoires, suffisamment de temps soit alloué à la présentation du rapport du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et aux réactions à ce rapport à compter de la 39<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil
- demande au Comité Mondial du Scoutisme, durant ces mesures transitoires, d'accorder respect et considération aux visions, opinions et recommandations du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial à l'intérieur comme à l'extérieur de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

## **16/08 PLUS GRANDE DECENTRALISATION**

### La Conférence

- reconnaissant le souhait croissant des Organisations scouts nationales à participer plus activement et contribuer au processus de prise de décision au sein de l'OMMS
- encourage le Comité Mondial du Scoutisme et le Bureau Mondial du Scoutisme à développer leurs consultations avec les Comités Régionaux du Scoutisme et/ou les Bureaux régionaux dans les domaines qui, de par leur nature, pourraient en bénéficier
- reconnaît que la force de l'OMMS est sa diversité et que toutes les initiatives pour renforcer l'image et la marque mondiales du Scoutisme devraient être édifiées sur cette force sans avoir à affadir le caractère unique des Organisations scouts nationales
- décide que le Bureau Mondial du Scoutisme applique un processus transparent, rigoureux et équitable pour l'établissement du budget de tous ses Bureaux
- recommande une distribution plus équitable des ressources financières, avec des garanties et une responsabilisation adéquates, pour assurer que tous les Bureaux disposent d'un budget pro-croissance.

## **17/08 EMPLACEMENT DU BUREAU MONDIAL DU SCOUTISME**

### La Conférence

- considérant qu'il relève de la bonne pratique d'évaluer de temps en temps l'emplacement du siège d'une organisation internationale
- considérant les questions-clés de la gouvernance de l'OMMS suivantes: légitimité, unité du mouvement, responsabilité et transparence, intégrité et démocratie
- consciente de la situation financière actuelle de l'OMMS
- convaincue que le Comité Mondial du Scoutisme devrait prendre en considération et mener une étude approfondie sur le meilleur emplacement pour le Bureau Mondial du Scoutisme, incluant des options pour délocaliser le Bureau Mondial du Scoutisme de Genève dans un endroit plus approprié
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de mener en toute transparence une étude de faisabilité complète sur le meilleur emplacement du Bureau Mondial du Scoutisme dans les 18 mois; une telle étude de faisabilité devra examiner tous les facteurs pertinents pour prendre une décision quant à l'emplacement du Bureau Mondial du Scoutisme, y compris les facteurs financiers, légaux et de réputation, et devra donner aux Organisations scouts nationales intéressées la possibilité de soumettre des suggestions et des commentaires.

## **18/08 DIVERSIFICATION DES SOURCES DE RECETTES**

La Conférence

- consciente que le Bureau Mondial du Scoutisme, et ses Bureaux Régionaux, constituent une structure de soutien vitale pour le Mouvement
- considérant que le Bureau Mondial du Scoutisme, ses Bureaux Régionaux et ses projets requièrent des ressources financières considérables pour fonctionner pleinement
- considérant que le budget du Bureau Mondial du Scoutisme est fortement dépendant des recettes générées par les cotisations
- consciente que cette situation pourrait constituer une vulnérabilité du Mouvement
- demande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme d'investir plus d'efforts dans le développement et la diversification des sources de recettes; ces sources doivent être alignées sur les valeurs éthiques du Scoutisme.

## **19/08 DEPENSES DES MEMBRES DU COMITE MONDIAL DU SCOUTISME**

La Conférence

- considérant qu'il est de la responsabilité de chaque Organisation scout nationale de promouvoir des candidats pour l'élection au Comité Mondial du Scoutisme
- consciente que l'OMMS apporte un soutien économique aux membres du Comité Mondial pour leur participation aux réunions ordinaires du Comité Mondial du Scoutisme et de la Conférence Mondiale du Scoutisme, mais qu'elle ne couvre pas les autres dépenses encourues durant leur mandat
- tenant compte du fait que pas toutes les Organisations scout nationales peuvent prendre en charge ce soutien supplémentaire nécessaire
- souhaitant renforcer le droit de chaque Organisation scout nationale d'avoir des chances égales de promouvoir des candidats pour l'élection au Comité Mondial du Scoutisme
- invite le Comité Mondial du Scoutisme à entreprendre, durant les trois prochaines années, une étude de faisabilité sur la possibilité de financer les dépenses des membres du Comité Mondial du Scoutisme qui ne sont pas couvertes actuellement par le budget général de l'OMMS et qui leur permettraient d'accomplir de manière efficace leur tâche en tant que membres du Comité Mondial; le remboursement de ces dépenses devra toujours être conforme aux règles qui s'appliquent en matière d'audit et de contrôle.

## **20/08 EDUCATION A LA PAIX**

La Conférence

- reconnaissant l'extraordinaire bénéfice de la participation à des projets de développement sociaux et sa contribution sur toute la ligne à l'éducation des enfants et des jeunes dans le Scoutisme
- notant que les deux dernières Conférences Mondiales du Scoutisme, réunies en juillet 2002 en Grèce et en septembre 2005 en Tunisie, ont de manière unanime adopté les résolutions soutenant les Dons pour la Paix
- reconnaissant les excellents projets développés et mis en oeuvre par plus de 110 Organisations scout nationales dans le cadre des Dons pour la Paix
- prenant note avec satisfaction du large éventail de soutien éducatif disponible pour soutenir le travail des Organisations scout nationales
- reconnaissant l'appui reçu de donateurs externes en soutien à ce travail et les remerciant pour leur générosité
- notant les grands bénéfices de ce travail pour le développement de programmes de qualité, un meilleur profil, davantage d'opportunités de collecter des fonds et de possibilités de partenariats
- encourage fortement les Organisations scout nationales à continuer à promouvoir et à intégrer l'éducation à la paix dans le programme scout national
- appelle les Organisations scout nationales à continuer à développer et à mettre en oeuvre leurs projets de Dons pour la Paix, en les adaptant aux besoins des communautés et de la société locales
- recommande que les Organisations scout nationales travaillent en partenariat avec d'autres, conformément à la Charte de Marrakech (édition révisée de Bangalore), afin d'enrichir nos programmes, renforcer notre impact et démontrer notre solidarité envers les autres

- invite instamment les Organisations scouts nationales à adopter et à introduire le Brevet Scouts du Monde comme moyen de soutenir l'éducation à la paix et le développement communautaire au sein des branches scouts âgées
- encourage toutes les Organisations scouts nationales à capitaliser sur les réalisations du Centenaire du Scoutisme 2007, afin de renforcer le développement du Scoutisme, promouvoir ses relations avec la communauté et augmenter sa visibilité en tant que Mouvement éducatif moderne pour les jeunes au service des besoins de la société au 21<sup>e</sup> siècle
- encourage les Organisations scouts nationales à continuer à contribuer chaque année au Fonds Scout Universel afin d'inciter leurs groupes locaux à soutenir, pour les pays qui en ont besoin, la croissance du Scoutisme au niveau local.

## **21/08 BREVET SCOUTS DU MONDE**

### La Conférence

- considérant la problématique actuelle relative aux faibles effectifs dans la branche Routiers à l'échelle mondiale
- notant les bénéfices considérables du Brevet Scouts du Monde sur le Scoutisme et l'ensemble de la communauté se reconnaissant dans la mission du Scoutisme de "créer un monde meilleur"
- reconnaissant le nombre relativement peu élevé d'Organisations scouts nationales qui ont actuellement mis en oeuvre le Brevet Scouts du Monde
- considérant que le Brevet Scouts du Monde a été développé dans le cadre des priorités stratégiques "Participation des Jeunes" et "Adolescents" approuvées par la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2002
- prie instamment les Organisations scouts nationales de jouer un rôle actif dans la mise en oeuvre du Brevet Scouts du Monde afin de proposer aux adolescents et jeunes adultes des projets en ligne avec les sujets d'actualité
- encourage les Organisations scouts nationales qui ne participent pas encore à ce programme de mettre en oeuvre le Brevet Scouts du Monde
- suggère aux Organisations scouts nationales, si elles ne l'ont pas encore fait, de nommer leurs propres ambassadeurs du Brevet Scouts du Monde pour le mettre en oeuvre et/ou faire avancer le travail de leur Organisation nationale au niveau du Brevet Scouts du Monde
- encourage les Organisations scouts nationales et le Comité Mondial du Scoutisme à promouvoir les projets Scouts du Monde auprès d'équipes internationales qui en assumeront la mise en oeuvre
- prie instamment les Organisations scouts nationales qui ne sont pas en mesure actuellement de mettre en oeuvre le Brevet Scouts du Monde d'encourager leurs Routiers à participer aux projets du Brevet Scouts du Monde entrepris par d'autres Organisations scouts nationales
- invite le Comité Mondial du Scoutisme à faire de la promotion du Brevet Scouts du Monde, et de son financement, une priorité.

## **22/08 EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DES SCOUTS**

### La Conférence

- réaffirmant le rôle central qu'occupe l'environnement dans la méthode scout, la loi scout et les principes éducatifs du Mouvement scout
- notant les défis environnementaux actuels que rencontrent toutes les régions du monde et reconnaissant le rôle que les jeunes peuvent jouer pour relever et s'adapter à ces défis
- reconnaissant les actions entreprises par le Comité Mondial du Scoutisme par le biais du Comité des Méthodes Educatives et de l'équipe chargée de l'éducation à l'environnement, en réponse aux résolutions 18/05 et 20/05 de la Conférence
- saluant le renouvellement du Protocole d'Accord entre l'OMMS et le PNUE
- saluant également les partenariats de soutien qui se sont développés entre l'OMMS et d'autres organisations pour l'éducation à l'environnement
- adopte les principes et buts pour l'éducation à l'environnement scout
- recommande aux Organisations scouts nationales l'adoption du cadre de travail pour l'éducation à l'environnement scout et l'intégration des idées par le biais de mises à jour régulières de leur programme des jeunes ainsi qu'en offrant le Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement

- recommande l'élimination progressive du Brevet Mondial de Protection de la Nature au cours du prochain triennat pour les Organisations scouts nationales qui l'utilisent
- recommande aux Organisations scouts nationales de rechercher les Centres scouts remplissant les critères pour devenir des Centres SCENE (Centres Scouts d'Excellence pour la Nature et l'Environnement)
- recommande que l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout continue à fournir de nouvelles ressources et de nouveaux supports de formation pour aider les Organisations scouts nationales à améliorer leur programme d'éducation à l'environnement, conformément au Programme Environnement du Scoutisme Mondial.

## **23/08 CENTRES SCOUTS MONDIAUX**

### La Conférence

- se référant à la Résolution de Conférence 19/05 adoptée par la 37<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme
- considérant le rapport sur "Les Centres Scouts Mondiaux et la Reconnaissance de Centres Scouts Internationaux par l'OMMS" diffusé à toutes les Organisations scouts nationales en décembre 2007
- tenant compte du peu de réponses à ce rapport et aux propositions qu'il contient
- consciente des risques liés à la responsabilité potentielle inhérente à tout programme d'accréditation de Centres Scouts Internationaux
- approuve la décision du Comité Mondial du Scoutisme de ne donner suite à aucun plan visant à introduire un programme d'accréditation de Centres Scouts Internationaux
- approuve la proposition permettant au Comité Mondial du Scoutisme de reconnaître comme "Centre Scout Mondial" un centre scout qui répond aux besoins éducatifs au niveau mondial ou qui offre d'autres services liés à la promotion et au développement du Scoutisme Mondial et si un des cas de figure suivants s'applique:
  1. Le Centre appartient à l'OMMS, son management est responsable envers le Bureau Mondial du Scoutisme, ses activités sont intégrées dans le Plan Opérationnel Annuel et Global et le budget est approuvé par le Comité Mondial du Scoutisme, auquel un rapport écrit annuel est présenté. En outre, tout plan de développement à long terme, moyen terme et court terme, relatif à l'amélioration de l'infrastructure et au développement de son programme, est présenté au Comité Mondial du Scoutisme pour consultation et information.
  2. Le Centre appartient à une tierce partie, supervisée par l'OMMS, qui a le pouvoir de la majorité dans son instance dirigeante, vote exercé sous la supervision et le contrôle du Bureau Mondial du Scoutisme. Son plan annuel est présenté pour information et conseil au Comité Mondial du Scoutisme, auquel un rapport écrit annuel est présenté.
  3. Le Centre a une pertinence historique et mondiale pour le Mouvement Scout parce qu'il a été établi par le Fondateur, le Comité Mondial du Scoutisme est représenté au conseil de l'organe exécutif et le Bureau Mondial du Scoutisme a son mot à dire dans la nomination du dirigeant du Centre. Son plan annuel est présenté pour information et conseil au Comité Mondial du Scoutisme, auquel un rapport annuel écrit est présenté.
- accepte que la pertinence des Centres Scouts Mondiaux aillent au-delà d'un environnement scout limité. Lesdits centres devraient gagner la reconnaissance de la société (et donc son soutien) pour le service qu'ils offrent, notamment la reconnaissance de la communauté où ils oeuvrent.

## **24/08 CONGRES SCIENTIFIQUE**

### La Conférence

- considérant le succès du 1<sup>er</sup> Congrès Scientifique Mondial "L'Education et le Mouvement Scout Mondial: expériences et défis"
- recommande que le Comité Mondial du Scoutisme continue à développer le dialogue et la coopération avec les milieux universitaires et académiques en vue de planifier des recherches futures sur le Scoutisme, ses applications et ses bonnes pratiques
- recommande de partager les résultats de cette coopération entre le Mouvement Scout, les universités et les centres de recherche et de distribuer les conclusions de ce congrès scientifique.

## **25/08 CANDIDATURE POUR UN EVENEMENT SCOUT MONDIAL**

### La Conférence

- inquiète de la compétition lorsque des pays posant leur candidature en vue d'organiser un événement scout mondial ou régional peuvent dépenser beaucoup plus de ressources que d'autres dans leurs campagnes
- prenant acte que les soutiens financiers privés et gouvernementaux devraient prioritairement être dirigés vers la participation des jeunes à ces événements
- accueillant la recommandation G du 10<sup>e</sup> Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial concernant l'impact environnemental d'événements scouts mondiaux majeurs
- étant convaincue que les pays candidats pour l'organisation d'un événement scout mondial ou régional devraient prendre en considération la résolution 20/05 de la 37<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme concernant l'impact environnemental de leurs campagnes
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de développer des lignes directrices pour une compétition équilibrée entre les Organisations scoutistes nationales candidates à l'organisation des événements scouts mondiaux pour la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2011
- encourage les Organisations scoutistes nationales candidates à l'organisation des événements scouts mondiaux ou régionaux à utiliser prioritairement les fonds externes pour le soutien des scouts qui ne pourraient pas y participer autrement
- encourage en outre les concurrents à se concentrer sur le contenu éducatif de l'événement
- recommande que, à l'avenir, les Organisations scoutistes nationales candidates à l'organisation d'événements scouts mondiaux et régionaux présentent un plan d'impact sur l'environnement à la Conférence Mondiale du Scoutisme à l'occasion de l'élection.

## **26/08 13<sup>e</sup> MOOT SCOUT MONDIAL, KENYA, 2010**

### La Conférence

- notant les explications et les informations que contient le Document de Conférence N° 13
- reconnaissant avec regret la nécessité pour l'Organisation scoutiste nationale du Mozambique de se retirer de l'organisation de cet événement
- avalise et soutient la décision du Comité Mondial du Scoutisme que le 13<sup>e</sup> Moot Scout Mondial devrait être organisé par l'Association des Scouts du Kenya en 2010.

## **27/08 CERTIFICAT DU CENTENAIRE**

### La Conférence

- considérant que le Mouvement Scout a célébré son premier Centenaire de travail continu
- étant convaincue que son succès est le résultat du travail accompli par les Organisations scoutistes nationales dûment reconnues et que ces Organisations doivent continuer à promouvoir le Mouvement Scout
- recommande qu'une reconnaissance appropriée soit donnée aux Organisations scoutistes nationales qui célèbrent leurs cent ans de Scoutisme
- décide que cette reconnaissance sera remise à partir de la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil en 2011 et qu'elle le soit aux Conférences Mondiales du Scoutisme qui suivent
- propose que cette reconnaissance prenne la forme d'un certificat que le Comité Mondial du Scoutisme remettra à chaque Organisation scoutiste nationale qui aura atteint cent ans de Scoutisme.

## **28/08 RELATIONS EXTERIEURES AU SEIN DU SCOUTISME**

### La Conférence

- inspirée par la Mission du Scoutisme 'Créer un Monde Meilleur'
- rappelant les Résolutions 1/69, 5/58, 8/88, 22/05 et 23/05
- consciente que le Scoutisme n'existe pas de façon isolée dans une société élargie
- consciente que les enfants et les jeunes de moins de 25 ans constituent plus de la moitié de la population mondiale et qu'ils font face à des défis immenses aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés

- reconnaissant la responsabilité du Scoutisme à répondre aux besoins et défis des jeunes et du monde d'aujourd'hui
- reconnaissant l'importance des relations entre le Scoutisme et les Nations Unies pour les Organisations scouts nationales, spécialement dans les pays en développement
- saluant la récente adoption par le Comité Mondial du Scoutisme de la déclaration de politique "Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS"
- réaffirme que le but des relations extérieures est de servir les membres de l'OMMS et d'influencer la qualité du Scoutisme et des activités scouts ainsi que l'implication dans la société
- réaffirme le besoin de renforcer les relations du Scoutisme avec les décideurs, les Nations Unies, la société civile, le monde du travail et le secteur privé et ce à tous les niveaux
- réaffirme le rôle du Scoutisme dans la promotion de la participation et les conditions de vie des jeunes, du développement durable et des droits de l'Homme
- encourage les Organisations scouts nationales et les Régions à jouer un rôle actif et constructif dans la société
- encourage toutes les Organisations scouts nationales à utiliser la déclaration de politique comme outil au niveau national
- demande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme de soutenir les Organisations scouts nationales dans cet effort
- invite les Organisations scouts nationales à faire un effort particulier dans le développement des partenariats et des relations avec d'autres organisations.

### **29/08 COMITE CONSULTATIF AMGE/OMMS**

#### La Conférence

- accordant une grande valeur au travail effectué par le Comité Consultatif AMGE/OMMS et souhaitant qu'une telle plate-forme soit utilisée lors du prochain triennat,
- constatant qu'aucune mention spécifique n'a été faite pour l'avenir dans la stratégie mais supposant que le Comité consultatif continuera à discuter des questions qui affectent les deux organisations mondiales ou les organisations nationales appartenant à l'une ou l'autre des organisations ou aux deux,
- souhaitant simplement démontrer son engagement vis-à-vis de cette coopération
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de s'assurer que l'OMMS poursuive, dans le cadre du Comité consultatif et lorsque cela est approprié, sa collaboration avec l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE), afin de faciliter le dialogue sur les thématiques qui affectent ou sont présentes dans les deux organisations mondiales.

### **30/08 FORUM INTERRELIGIEUX SCOUT MONDIAL**

#### La Conférence

- considérant le succès du Symposium Interreligieux Scout Mondial tenu à Taïwan en mai 2006
- considérant le Mouvement Scout Mondial comme un cadre privilégié pour se rencontrer et réfléchir sur les aspects éducatifs liés aux croyances et au développement de la dimension spirituelle
- considérant l'engagement de l'équipe de travail du Comité Mondial du Scoutisme au niveau de la dimension spirituelle
- recommande que le Comité Mondial du Scoutisme aille de l'avant, assure un suivi et fasse rapport aux prochaines Conférences Mondiales du Scoutisme sur d'autres réunions et activités connexes.